



SYNTHÈSE

Rapport

DREES

**Sur la situation
financière des
organismes
complémentaires
assurant une
couverture Santé**

21 janvier 2025

RÉSUMÉ

6

THÉMATIQUES TRAITÉES

Analyse des rapports sur la stabilité financière des organismes complémentaires depuis 12 ans

Le marché au global

Baisse du nombre d'acteurs, particulièrement dans le monde mutualiste

-2.3% en 1 an
-61% en 18ans

Les cotisations collectées

43 Mds € de cotisations en 2023

+6 % sur 1 an
+34 % en 12 ans

Les prestations reversées

34.9 Mds € reversés aux assurés

+6,4% en 1 an
+34 % en 12 ans

Les charges de gestion

Charges de gestion qui suivent la croissance des cotisations depuis 2015 (stables à 19% des cotisations)

La rentabilité

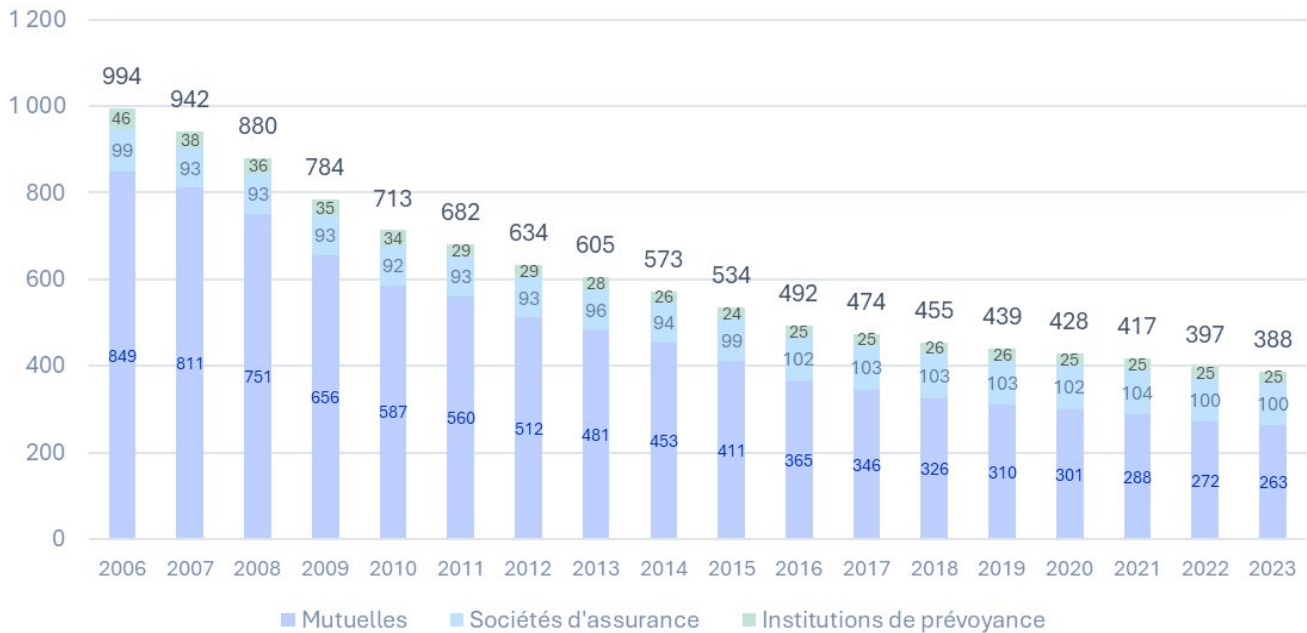
*Résultat technique négatif (-0,4%)
Les produits collectifs déficitaires (-3,9%)
Les produits individuels excédentaires (+3,1%)*

La solvabilité financière

*Une bonne solvabilité moyenne de la plupart des acteurs santé
Ratio de solvabilité moyen : 237%*

1. L'ASSURANCE SANTÉ, UN MARCHÉ TOUJOURS PLUS CONCENTRÉ

Nombre d'organismes assujettis à la TSA



La forte érosion du nombre d'acteurs de 2006 à 2023 (-61%) s'observe essentiellement chez les mutuelles :

Baisse (-21) du nombre d'institutions de prévoyance (IP), soit une baisse de 46%.

Stabilité du nombre de sociétés d'assurance (SA)

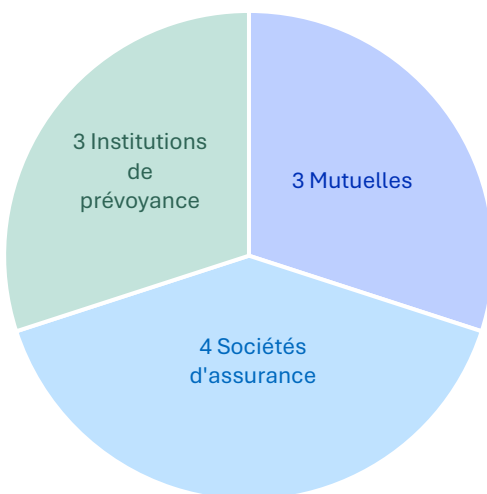
Chute du nombre de mutuelles (-586) soit une baisse de 69%

Hausse (+7) du nombre de sociétés de réassurance depuis 2019



Un marché toujours plus concentré

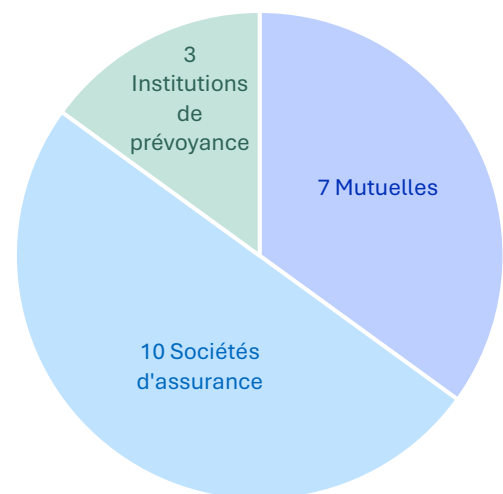
Répartition des 10 plus grands acteurs en 2023



Les **10** plus grands acteurs collectent **42%** des cotisations santé en 2023 (+1 point depuis 2022).

Il y a 12 ans, ils ne représentaient que **29%** du marché.

Répartition des 20 plus grands acteurs en 2023

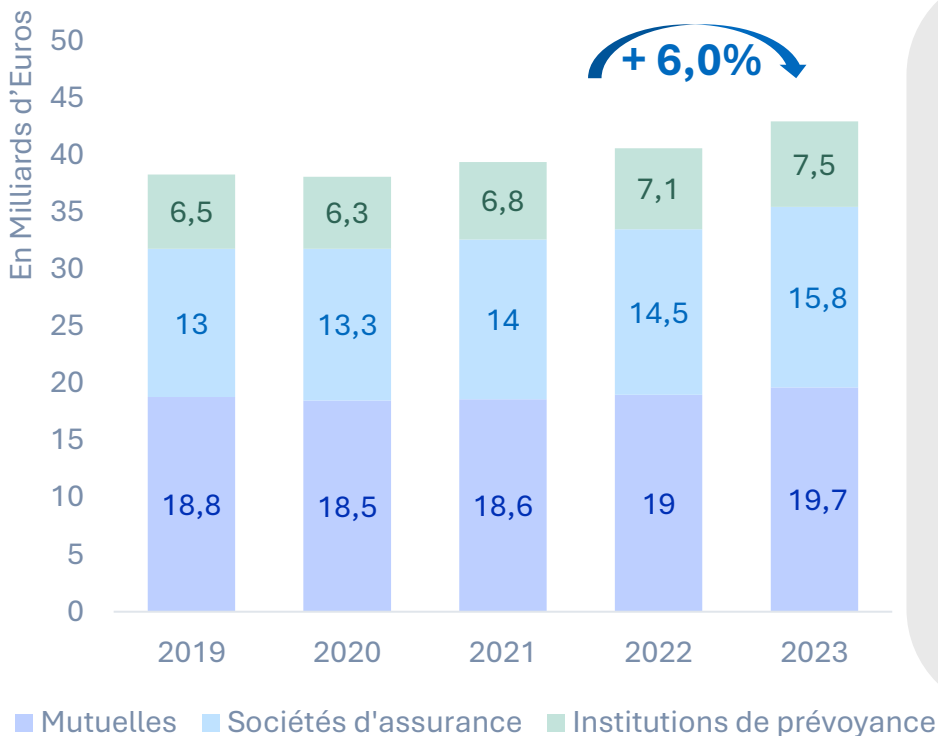


Les **20** plus grands acteurs collectent **59%** des cotisations santé en 2023, comme en 2022.

C'est une hausse de 14 points par rapport à 2011.

2. LES COTISATIONS EN SANTÉ

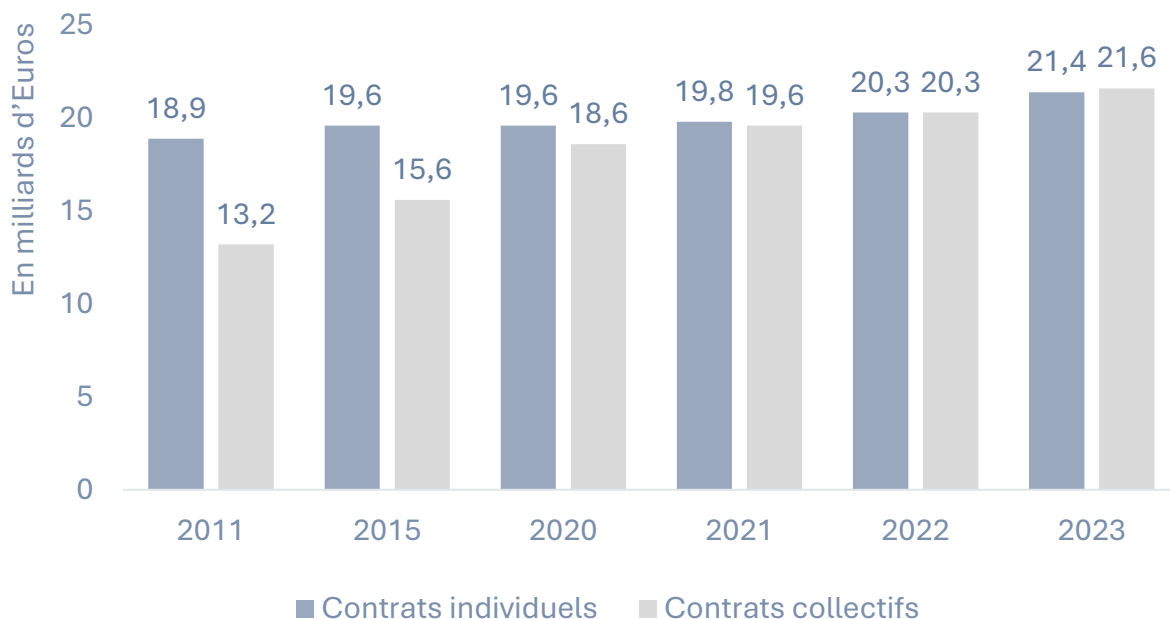
Montant de cotisations émises en santé



L'augmentation observée de 6 % (+2.9% en 2022) du montant des cotisations est sans précédent au cours des 10 dernières années.

Croissance du chiffre d'affaires pour l'ensemble des acteurs

Evolution des cotisations en santé par type de contrats



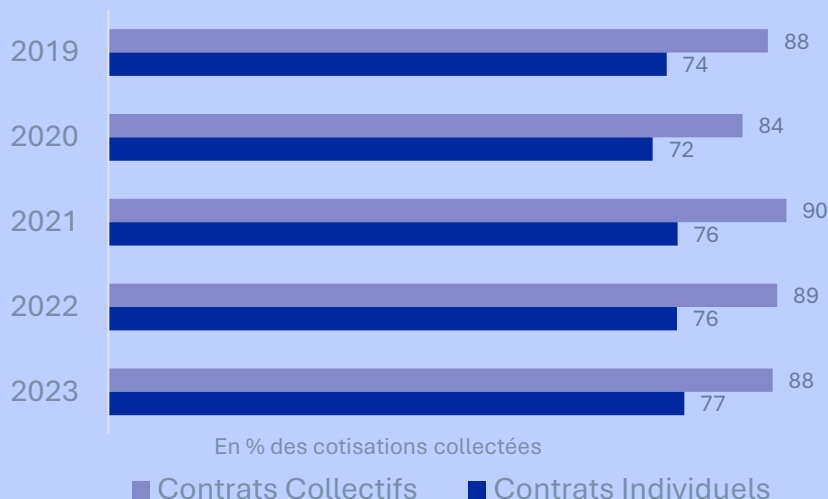
Pour la première fois en 2023, le volume des contrats collectifs dépasse celui des contrats individuels.

3. RAPPORT P/C



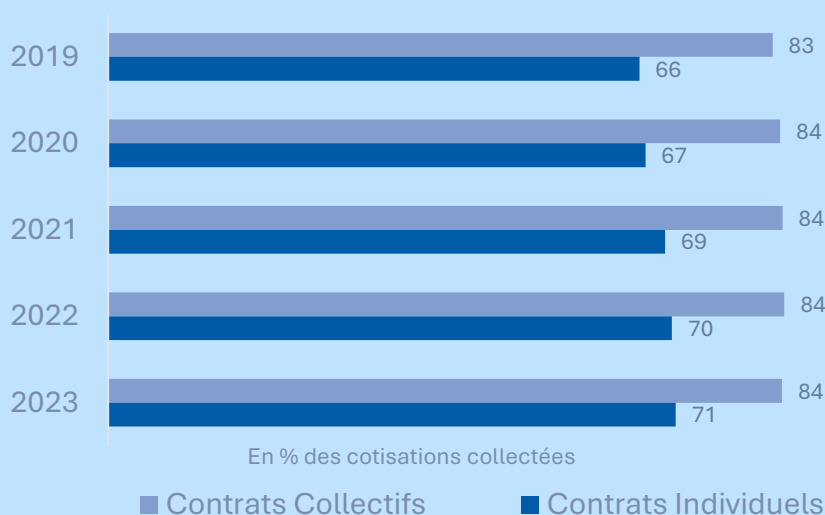
Malgré la forte hausse des cotisations, les P/C restent stables entre 2022 et 2023. Le collectif génère structurellement moins de marge que l'individuel.

MUTUELLES



En 2023, l'écart de P/C entre contrats individuels et contrats collectifs se réduit (11 points vs 13 points en 2022) avec une légère amélioration en collectif et une légère détérioration en individuel.

SOCIÉTÉS D'ASSURANCE



Les P/C sont plus bas que ceux des Mutuelles et des IP aussi bien en individuel qu'en collectif. En 2023, stabilité sur le collectif et légère détérioration sur l'individuel.

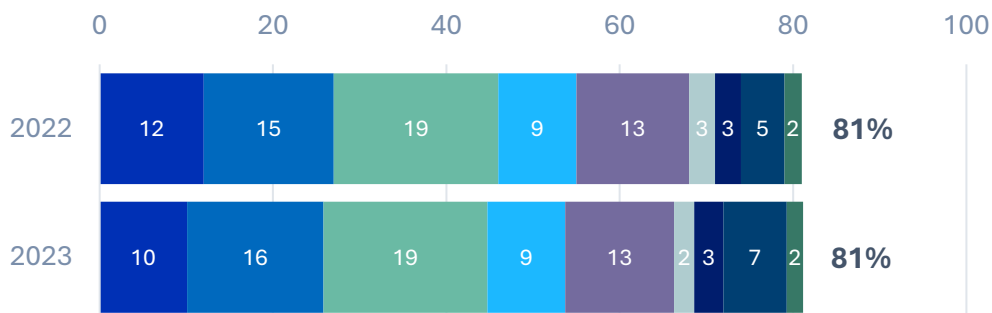
INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE



Le P/C 2023 sont stables par rapport à ceux de 2022 (légère détérioration sur le collectif et légère amélioration sur l'individuel).

3. RAPPORT P/C

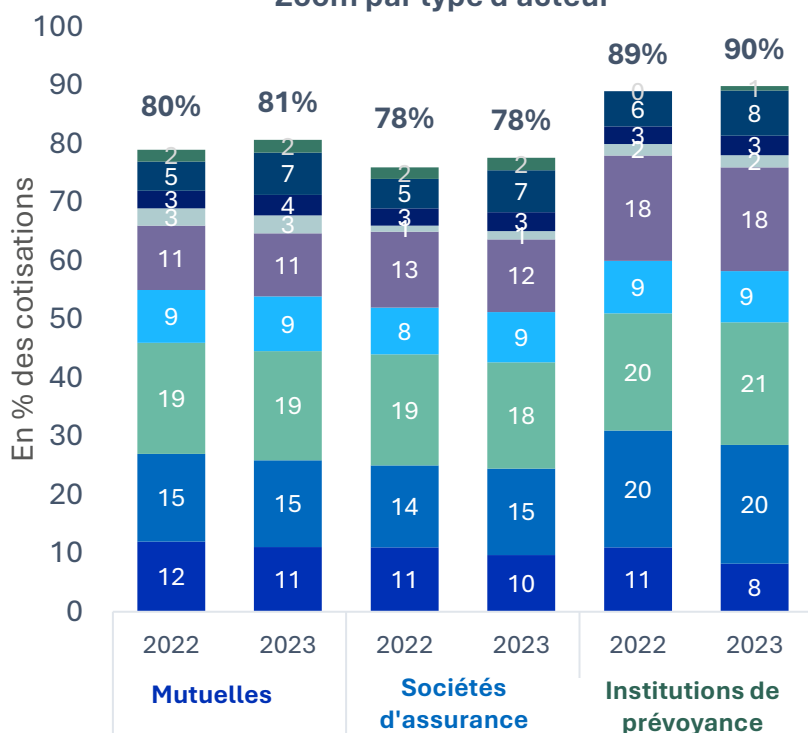
Prestations par poste de soins en 2022 et 2023 en % des cotisations pour l'ensemble des acteurs et des contrats



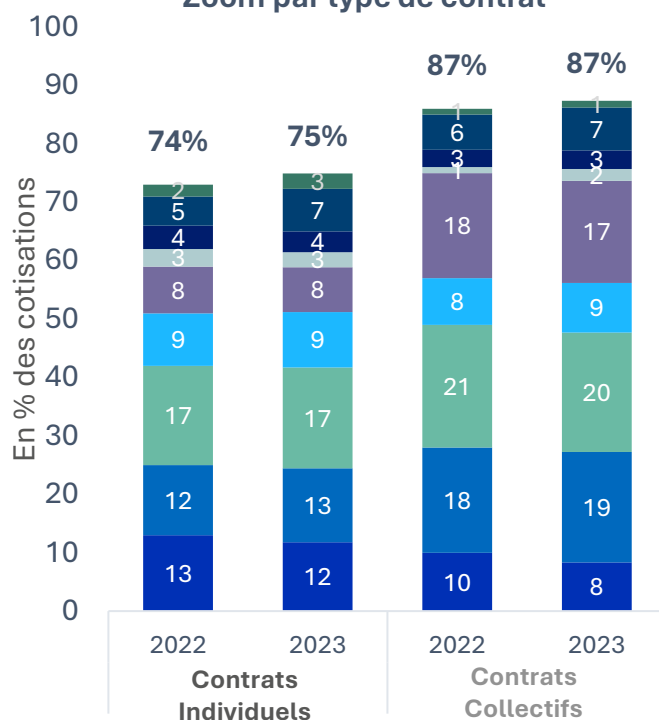
- Soins hospitaliers
- Autres soins de ville
- Soins et prothèses dentaires
- Médicaments
- Optique
- Audioprothèses
- Autres dispositifs médicaux
- Prestations connexes à la santé
- Autres

Lecture du graphique :
 Le graphique indique les dépenses par grand poste, en % des cotisations. Le total représente donc le P/C brut moyen du marché (81%)
Exemple : les dépenses totales en soins et prothèses dentaires sont passés de 15% à 16% des cotisations entre 2022 et 2023

Zoom par type d'acteur



Zoom par type de contrat



La consommation des assurés des Institutions de Prévoyance est similaire à celle des contrats collectifs ce qui s'explique tout simplement par le fait que les Institutions de Prévoyance ne portent quasiment qu'exclusivement des contrats collectifs.

Les consommations en **optique** et **dentaire** sont plus élevées dans les contrats collectifs, qui offrent des garanties plus étendues et sont souscrits par des populations plus jeunes.

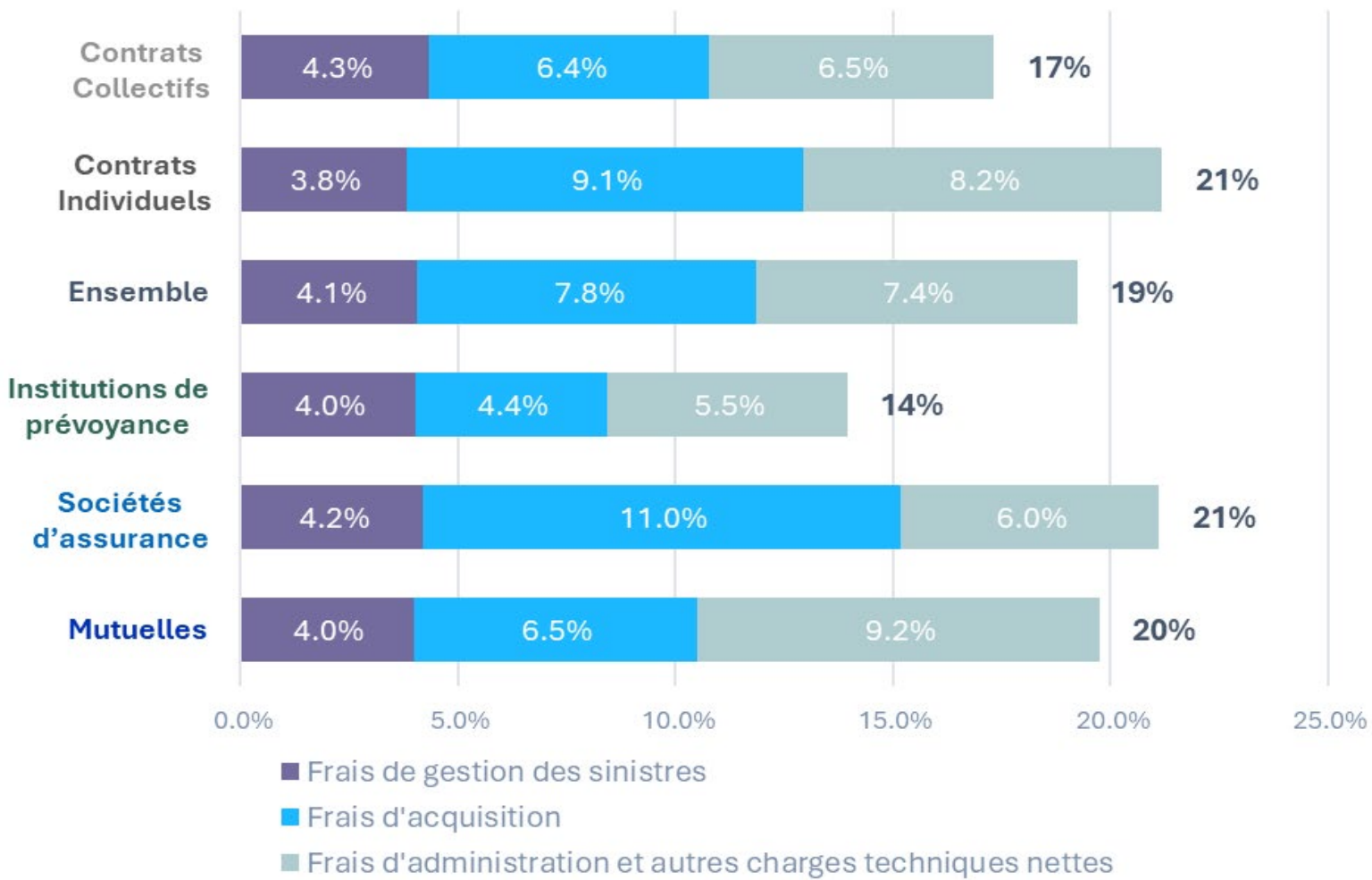
En revanche, les contrats individuels, avec une moyenne d'âge plus élevée, génèrent des consommations plus importantes en **hospitalisation**.

Les soins hospitaliers ont baissé entre 2022 et 2023 pour chaque organisme et chaque type de contrat.

Notons que les **soins de ville** et la **pharmacie** sont globalement stables selon les années et les structures.

4. DES STRUCTURES DE FRAIS DIFFÉRENTES

Structure de frais en 2023



Les structures de frais varient fortement en fonction des acteurs. Les sociétés d'assurance ont les frais les plus élevés compte tenu notamment de frais d'acquisition bien supérieurs.

Les frais sont sensiblement plus importants en individuel (21% contre 17% en collectif), ce qui est essentiellement lié aux frais d'acquisition plus élevés en individuel.

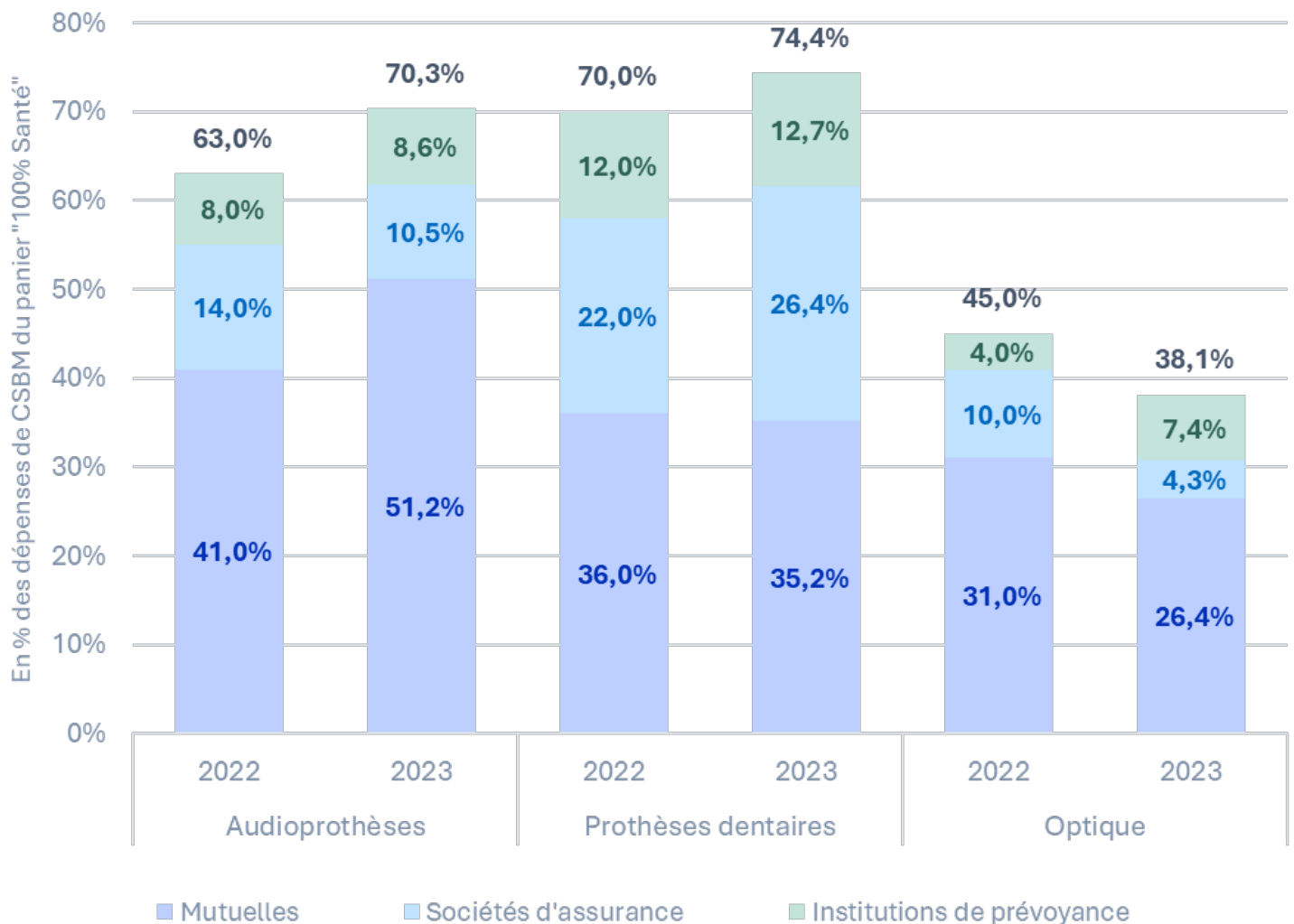
Les structures de frais enregistrent une **légère baisse** (19 % des cotisations en 2023 contre 20 % en 2022), malgré une forte augmentation des cotisations.

Taux exprimés en % des cotisations collectées en santé en 2023

Champ : Organismes assujettis à la taxe de solidarité additionnelle et contrôlés par l'ACPR au 31/12/2023

5. 100% SANTÉ

Financement du panier « 100 % Santé » par les organismes complémentaires



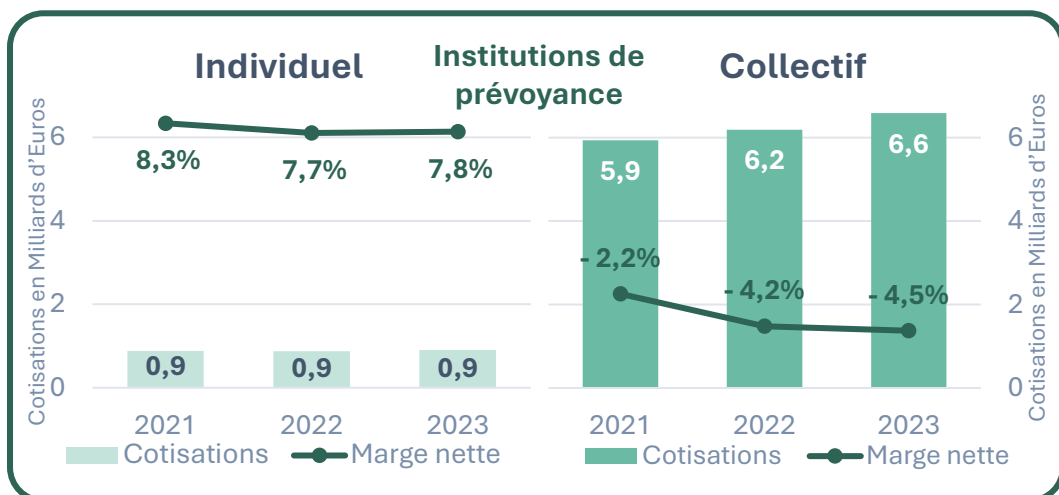
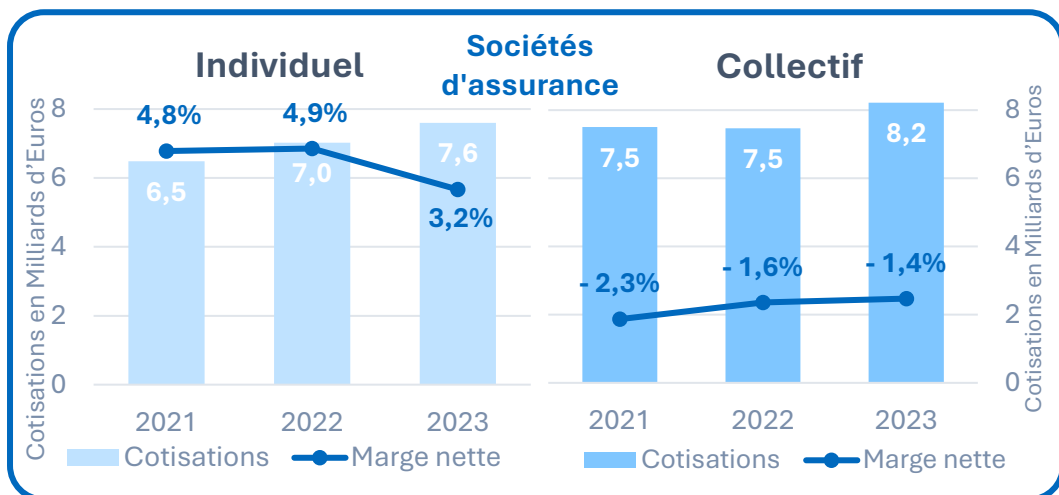
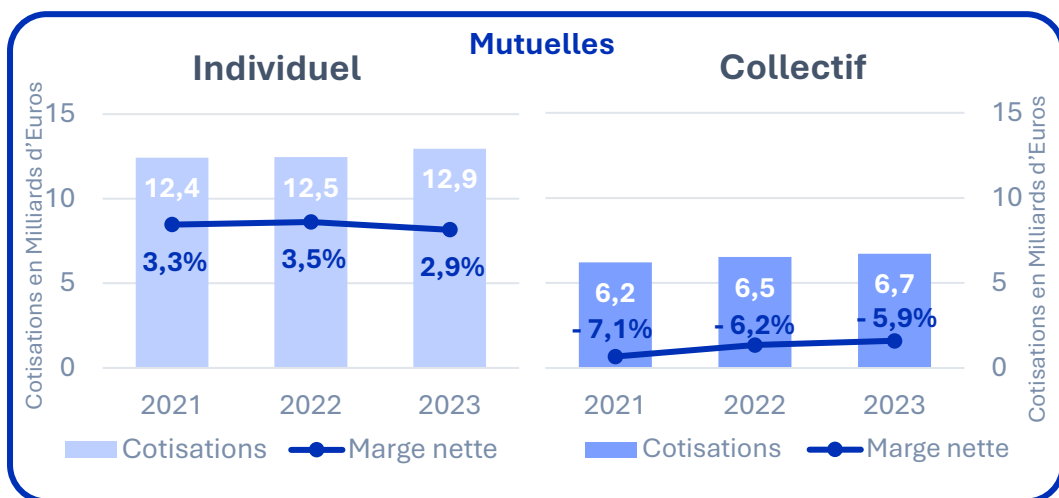
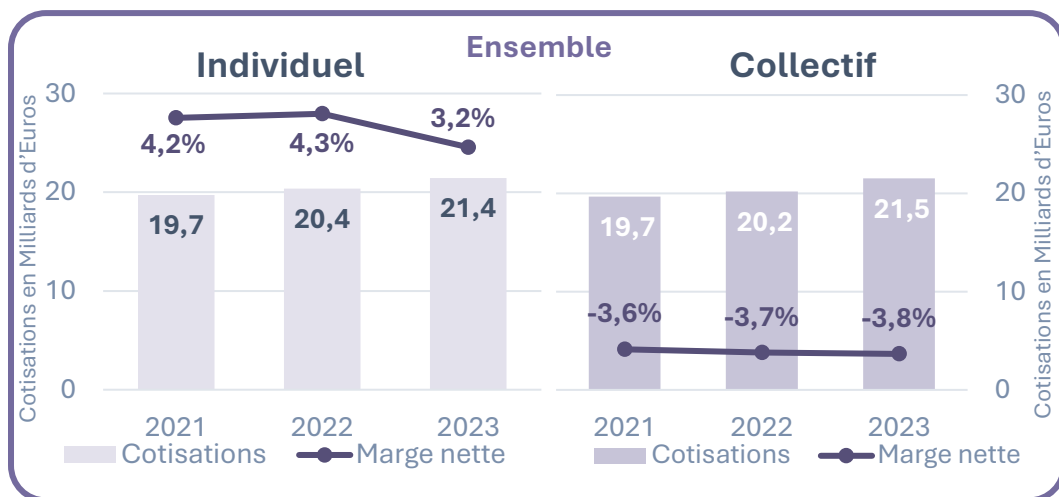
Les frais non remboursés par les organismes complémentaires sont en partie pris en charge par la sécurité sociale. Le solde représente le reste à charge.

Les mutuelles jouent un rôle dominant dans le financement du panier 100% Santé en finançant plus de la moitié de la part prise en charge par les organismes complémentaires.

La part importante du financement des audioprothèses par les mutuelles s'explique par la typologie des personnes assurées (plus âgées).

Les sociétés d'assurance et institutions de prévoyance restent en retrait, notamment pour les audioprothèses et l'optique.

6. LA RENTABILITÉ



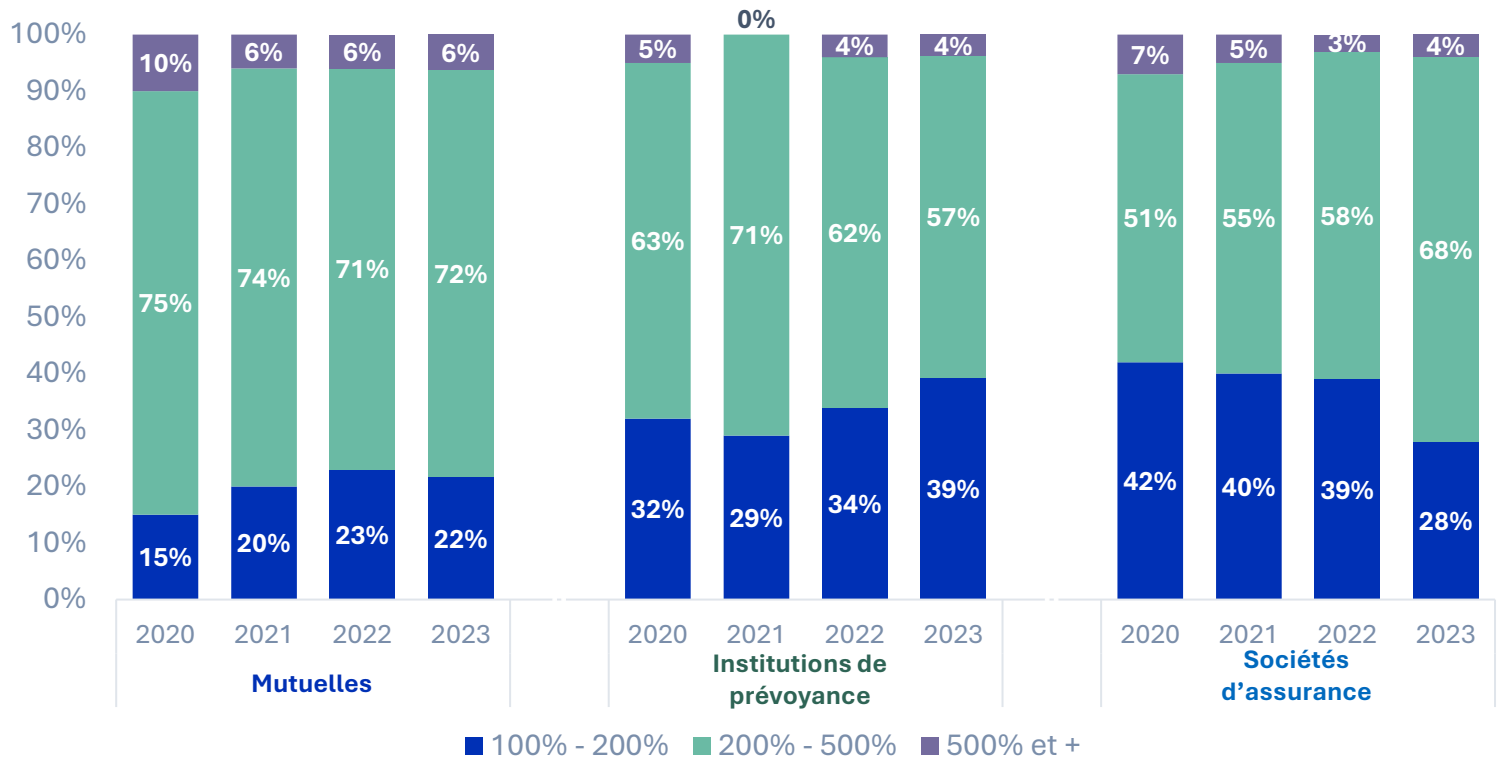
En 2023, le résultat technique global est déficitaire à **-0,4% des cotisations hors taxe**. C'est le pourcentage le plus faible depuis 2011.

Les résultats sont globalement excédentaires sur les **contrats individuels (+3,2%)** et déficitaires sur les **contrats collectifs (-3,8%)**

À noter que les résultats techniques sont sensiblement meilleurs pour les **sociétés d'assurance (+112 M€, soit 0.71% des cotisations)**. Il est quasi nul pour les **mutuelles (-57 M€, soit -0.29% des cotisations)**, et très dégradé pour les **institutions de prévoyance (-244 M€, -3.3% des cotisations)**

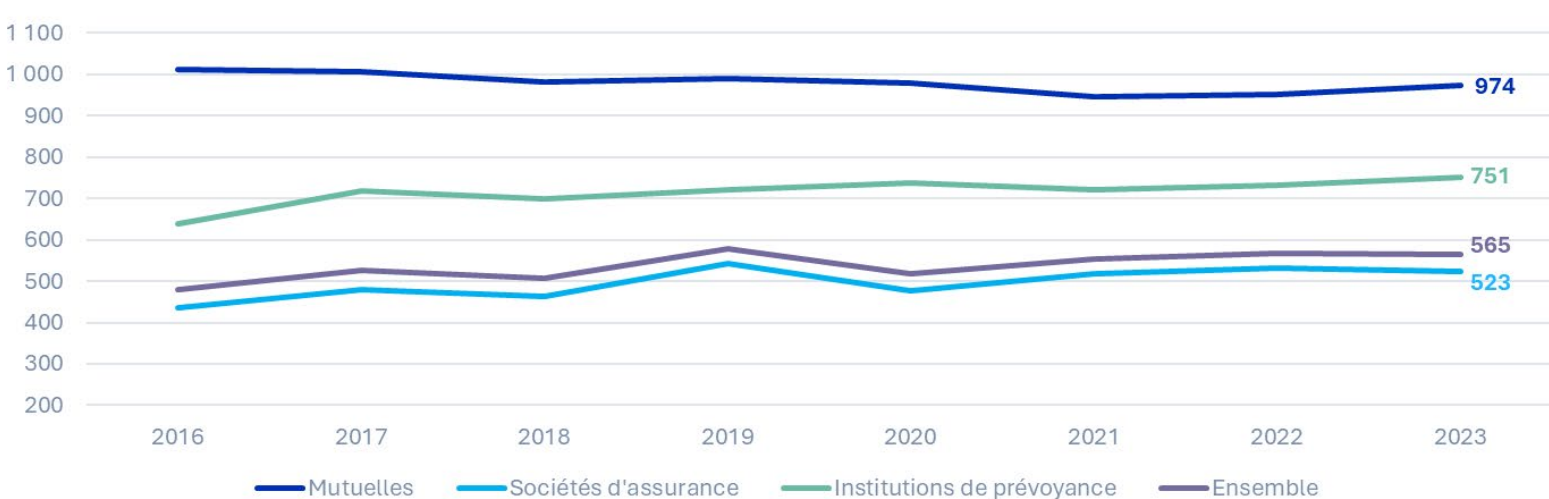
7. SOLVABILITÉ FINANCIÈRE

Répartition des ratios de couverture du SCR



La proportion d'institutions de prévoyance présentant un ratio de solvabilité inférieur à 200% est en sensible hausse à l'inverse des sociétés d'assurance. Le niveau de solvabilité des mutuelles reste stable en 2023 après quelques années de dégradation.

Couverture moyenne du MCR entre 2016 et 2023



Les couvertures moyennes du SCR restent au-dessus des exigences réglementaires malgré quelques fluctuations, témoignant d'une bonne santé financière globale du secteur. La performance particulièrement forte des mutuelles reflète leur gestion prudente.

Champ : Organismes assujettis à la taxe de solidarité additionnelle au titre de leurs contrats santé (hors indemnités journalières) et contrôlés par l'ACPR au 31/12/2023



Contacts



Elodie PAGET



Directrice Générale Adjointe



elodie.paget@actelior.com



06 87 46 96 12



Julie VERNIN-BIANCALE



Manager Junior



julie.vernin-biancale@actelior.com



06 07 30 15 91

PRESENTATION ACTELIOR

25

ANNEES
D'EXPERIENCE

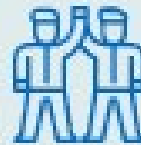
35

COLLABORATEURS

NOS ENGAGEMENTS



NOS VALEURS



ENTHOUSIASME



PROCHE



INNOVANT



RESPONSABLE

NOS EXPERTISES



SANTE



EMPRUNTEUR



TRANSITION



INGENIERIE FINANCIERE



DATA



PREVOYANCE



FONCTION PUBLIQUE



RETRAITE



AUDIT



Le partenaire catalyseur de toutes vos ambitions

www.actelior.com

37/39 rue du Sergent Michel Berthet – 69009 LYON
12 rue Beccaria – 75012 PARIS
Tél. : 04 78 66 30 00 – e-mail : actelior@actelior.com
RCS LYON 428 658 736